Motion du CA du 1er février 2018

**Collège Eugénie de Pomey**

Les représentants des enseignants au Conseil d’Administration du collège Eugénie de Pomey, et les représentants des parents d’élèves manifestent ce jour leur inquiétude face à la préparation de la prochaine rentrée.

Dans l’état actuel des choses, la Dotation horaire globale de 379,5 heures ne permet plus le dédoublement des heures d’accompagnement personnalisé ni en mathématiques, ni en français, ni en histoire-géographie, comme cela a été mis en place depuis deux ans, et avec succès, dans notre établissement.

En effet, alors que nous avions bénéficié l’année dernière, de dotations horaires spécifiques pour maintenir l’enseignement du latin et la section bilangue allemand-anglais du collège, la dotation communiquée ne comptabilise plus ces heures spécifiques. Pour maintenir ces enseignements qui font l’identité de notre établissement, nous nous voyons contraints de puiser sur la marge inhérente à la réforme.

Par conséquent, cette marge ne peut être utilisée pour dédoubler des groupes en accompagnement personnalisé alors que la réforme vise la réussite de tous les élèves. Peut-on honnêtement prétendre accompagner de manière personnalisée les élèves, sans dédoublement, dans des classes de 30 élèves ? Les dispositifs actuellement en place dans notre collège sont donc mis en péril alors même qu’on nous annonce des classes à effectifs chargés, dont les prévisions ne prennent pas totalement en compte les élèves d’ULIS, ce qui nous inquiète également, leur inclusion demandant une atmosphère propice au travail.

Un autre dispositif qui attire dans notre établissement un nombre conséquent d'élèves est menacé : la classe DYS en 6ème. Elle a pour grand mérite d'assurer une transition entre l'école primaire et le collège pour les élèves les plus en difficulté. Elle leur permet de s'adapter aux exigences du collège grâce à un accompagnement spécifique associé à des effectifs, en classe, réduits. Les classes de 6ème, à la rentrée 2018, seront trop chargées pour pouvoir poursuivre le dispositif.

Comment est-il possible de pratiquer l’oral en langue dans une classe de 30 élèves ? Ou la programmation en mathématiques ?

De plus, la proportion d’heures supplémentaires pose le problème supplémentaire de l’envoi de collègues en complément de service pour peu d’heures, voire la suppression de postes, ce qui complique de nouveau les choses dans notre collège rural.

Cette dotation pour l’année 2018-2019 conduit donc à l’augmentation du nombre d’élèves dans les classes, l’impossibilité de dédoubler ces classes pour un enseignement plus personnalisé, la suppression de la classe DYS en 6ème, et une nouvelle dégradation des conditions d’enseignement.

Nous refusons cette conception de l’école.

Quels que soient les efforts accomplis par notre chef d’établissement pour gérer cette pénurie et proposer une répartition, elle repose sur des moyens insuffisants pour accomplir nos missions pédagogiques et éducatives dans des conditions satisfaisantes. Aucune répartition, basée sur une dotation aussi insuffisante, ne peut satisfaire ni les représentants des enseignants, ni des parents d'élèves, soucieux de mener à la réussite chacun des élèves, auxquels nous souhaitons offrir des possibilités adaptées à leur niveau.

En conséquence, les représentants des personnels et des parents d’élèves votent contre le projet de répartition de la DHG qui ne prend pas en compte les besoins pédagogiques des élèves.

Motion du CA du 1er février 2018

**Collège Eugénie de Pomey**

Les représentants du personnel enseignant, de la vie scolaire et des parents d'élèves du collège E. de Pomey réitèrent l'expression de leurs inquiétudes concernant l'absence d'une infirmière scolaire dans l'établissement.

En effet, un nombre croissant d'élèves est en situation de mal être. Ils requièrent notre attention et ont grand besoin de soins adaptés.

Aujourd'hui, les membres du personnel doivent improviser face à des crises d'angoisse, des évocations de suicides, de violences …

En outre, Amplepuis est une petite ville, au coeur d'un milieu rural, souffrant d'une pénurie de spécialistes médicaux.

Or, l'infirmière scolaire est présente uniquement trois demies journées par semaine. De plus, ses absences justifiées ne sont pas remplacées.

Les membres du CA appellent de leurs vœux de manière urgente un remplacement de l'infirmière du collège. Ils souhaitent aussi qu'elle soit présente d'une manière bien plus conséquente, pour assurer la sécurité des élèves et pour ne pas qu'un incident important se produise.